



**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-119-24
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Z-3001
VISANT À MODIFIER LA GRILLE DES USAGES ET
DES NORMES DE LA ZONE P-759 DANS
LE SECTEUR DU BOULEVARD BRISEBOIS AINSI QUE L'ANNEXE D**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution numéro, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller/madame la conseillère nom lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 mars 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule et l'annexe font partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

L'annexe « C – Grilles des usages et des normes » du règlement de zonage Z-3001 est modifié par l'ajout d'usages spécifiquement permis dans le groupe d'usages « COMMERCE » et de normes prescrites à la grille des usages et des normes de la zone P-759.

Laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 3

L'annexe « D – Liste numérique de l'utilisation des biens-fonds » du règlement de zonage Z-3001 est modifié par :

- Le remplacement du titre de l'usage « 6572 Service de physiothérapie » par « 6572 Service de physiothérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'audiologie »;
- L'ajout de l'usage « 6573 Service en santé mentale (cabinet) » en respectant l'ordre numérologique.

Laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « B ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 4

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce **date**.

Le maire,

Le greffier,

Éric Allard

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	date
Dépôt du projet de règlement :	date
Adoption du premier projet :	date
Tenue de l'assemblée publique:	date
Adoption du second projet (si applicable) :	date
Adoption du règlement :	date
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	date

Ville de Châteauguay

Liste numérique de l'utilisation des biens-fonds

653	Service social, Centre d'entraide et de ressources communautaires	6531	Centre d'accueil et Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) : une installation où l'on offre des services internes, externes ou à domicile pour, le cas échéant, loger, entretenir, garder sous observation, traiter ou permettre la réintégration sociale des personnes dont l'état, en raison de leur âge ou de leurs déficiences physiques, caractérielles, psychosociales ou familiales, est tel que ces personnes doivent être soignées, gardées en résidence protégée, ou s'il y a lieu, en cure fermée ou traitée à domicile. Les centres de réadaptation pour handicapés physiques et mentaux sont codifiés dans les centres d'accueil.
		6532	Centre local de services communautaires (CLSC) : une installation autre qu'un cabinet privé de professionnels où l'on assure à la communauté des services de prévention et d'action sanitaire et sociale.
		6533	Centre de services sociaux (CSS et CRSSS) : une installation où l'on fournit des services d'action sociale en recevant ou visant les personnes qui requièrent, pour elles et leurs familles, des services sociaux spécialisés et en offrant, aux personnes qui font face à des difficultés d'ordre social, l'aide requise pour les secourir.
		6534	Centre d'entraide et de ressources communautaires (incluant ressources intermédiaires, d'hébergement et d'alimentation).
654	Service social hors-institution	6539	Autres centres de services sociaux
		6541.1	Garderie et centre de la petite enfance (9 enfants et moins)
		6541.2	Garderie et centre de la petite enfance (plus de 9 enfants)
655	Service informatique	6542	Maison pour personnes en difficulté : les personnes séjournent dans ces établissements pour une période limitée.
		6550	Service informatique : établissement dont l'activité principale consiste à fournir des services informatiques sur une base de location ou d'utilisation partagée, ainsi que des services auxiliaires tels que la programmation, la planification et l'analyse de systèmes.
656	Service de soins para-médicaux	6561	Service d'acupuncture
		6562	Salon d'amaigrissement
		6563	Salon d'esthétique
		6564	Service de podiatrie
		6565	Service d'orthopédie
		6569	Autres services de soins para-médicaux
657	Service de soins thérapeutiques	6571	Service de chiropractie
		6572	Service de physiothérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'audiologie
		6573	Service en santé mentale (cabinet)